

## INFO 446 PAUL ROBERT

« **NON** au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

### **1/ Le village de PAUL ROBERT redevenu TAOUGRITE à l'indépendance :**

Culminant à 528 mètre d'altitude le village de PAUL ROBERT se situe, à l'Ouest, d'ORLEANSVILLE distant de 60 Km. Proche de la mer, le petit village est situé à 35km de LE GUELTA, commune d'EI MARSA. La localité la plus proche, au Sud, est RABELAIS.



#### **Relief, géologie, hydrographie**

PAUL ROBERT se situe dans les collines du mont de Dahra qui se relie avec le mont de Zaccar, ceinture montagneuse, qui sépare au nord, la région de Relizane de la mer méditerranée. La région est un développement de collines calcaires d'une hauteur moyenne de 600 mètres, profondément creusées par des ravines et percées par de nombreuses grottes.

Les forêts y sont denses et de 1926 à 1932 une petite exploitation liée à la fabrication des pipes était opérationnelle.

Le climat est de type méditerranéen.

L'hiver est très froid, neige, pluie et brume.

L'été est très frais même les terres cultivées retardent pour les moissons.

#### **Le DAHRA**

Le Dahra est une région montagneuse d'Algérie située au Nord du pays. Ses habitants sont d'origine berbère, plus particulièrement Zénètes, et descendent des BANOU IFREN et des MAGHRAOUAS. Elle est partiellement berbérophone.

*Dahra* est un mot arabe signifiant « dos », en toponymie ce terme désigne un plateau étendu et de faible relief. En Afrique du Nord, une autre région située à l'Est du Maroc porte le même nom.

Le Dahra est un massif montagneux étendu et varié faisant partie de l'Atlas tellien occidental. Il est couvert de forêts ou de cultures pauvres et abrite de nombreux cirques et ports de pêche. Il s'étend de l'oued DJER à l'est à l'embouchure du Chélif à l'ouest ; de la Méditerranée au nord à l'oued Chélif au sud. Il culmine à 1 550 mètres, au mont Zaccar situé au nord de Miliana. Les principaux autres sommets sont les monts Bissa, El Gourine (736 m) et Arbal (1 095 m). Certains massifs calcaires sont truffés des grottes. Le secteur du littoral est appelé « Corniche du Dahra » : Occidental, entre Ténès et Mostaganem ; et Oriental entre Ténès et Cherchell.

Ce massif constitue une région très accidentée, à cheval sur les régions de Tipasa, Orléansville, Aïn Defla, Mostaganem, Relizane et Blida (extrémité orientale). La ville de Mostaganem est considérée en Algérie comme la capitale de la région.



Corniche du DAHRA au Cap TENES



Collines DAHRA Mostaganem



Région Miliana versant Sud

Pendant la période romaine, les bois de thuya étaient exploités. Durant la période ottomane, Mazouza devient chef-lieu du beylik de l'Ouest jusqu'en 1701. C'est dans cette ville que fut fondée, la confrérie Senoussiya.

Pendant la conquête de l'Algérie par la France, c'est au sein des grottes du Dahra, qu'a eu lieu en 1845, l'épisode des "enfumades" du Dahra : des populations civiles, mêlées à des personnes armées, ont été enfumées après s'être réfugiées dans les grottes.

Les habitants parlent un dialecte berbère appelé chenoui dans la partie orientale, entre Bou Ismaïl (40 kilomètres à l'ouest d'Alger) et Ténès (200 kilomètres à l'ouest d'Alger), il est, en étendue, la troisième région d'Algérie, après l'Aurès et la Kabylie ; et l'arabe algérien à l'ouest de Ténès, dans cette partie, les villes de Ténès et de Mostaganem ont conservé des parlers arabes sédentaires, mais la majorité des berbérophones sont aussi arabophones. L'arabe parlé dans cette région est particulier et constitue une transition entre les parlers du centre et ceux de l'ouest, avec beaucoup de mots berbères (« pousser » = *dmer*, « champignon » = *tareghla*, « frelon » = *arzouzi*, etc.).

## **HISTOIRE**

De nombreux vestiges romains sont présents aux alentours de Paul ROBERT (Kalaa, Sidi Bou Chaïb...). El KALAA comporte les restes d'une ville antique romaine datée du 4<sup>ème</sup> siècle.

Le 15<sup>ème</sup> siècle verra l'arrivée des Ouled kosseir, une tribu DJOUADS (noblesse militaire) dite d'origine korachite (des beni makhzoum) qui devient l'une des tribus les plus puissantes et les plus riches de la vallée du Chélif au point qu'elle déclara une « résistance armée », en 1774, au bey d'Oran pour une histoire d'impôts. Elle occupera la plaine du Chlef tandis que les habitants de la Dahra et de l'Ouarsenis restèrent dans leurs montagnes et jouissaient d'une quasi indépendance vis-à-vis des Turcs, la zaouia de Medjadja fut fondée au 16<sup>e</sup> siècle par Sidi Yedder et ses descendants contribuèrent à l'enseignement de l'islam dans toute la région.

### **Présence française 1830-1962**

Alger capitula le 5 juillet 1830. Progressivement la colonisation s'installa en Algérie dès lors que la pacification était effective ; en 1843 BUGEAUD installe un camp. Sur place le chef militaire se rend compte de la situation géostratégique du site et décide d'y créer une colonie de peuplement européen qu'il baptise ORLEANSVILLE en souvenir du nom de Ferdinand duc d'Orléans, fils du roi de France, tué dans un accident de voiture sur la route de Paris à Neuilly le 13 juillet 1842.

Ce village s'appelait encore TAOUGRITE en 1910. Il y eut une attribution officielle des lots et ensuite l'installation des deux premières familles : COURTIN et HELDT le 14 décembre 1910.

Le nom de PAUL ROBERT fut attribué officiellement au village par décret du 7 juillet 1913. Qui était-il ?

Paul ROBERT était le maire d'ORLEANSVILLE (1904-1910), tué à Alger lors d'un duel dont les circonstances sont explicitées :

Source : <http://orleansville.free.fr/04%20histoire/histoire%20famille%20robert.html>

Pour les Français, et les amoureux de la langue française plus particulièrement, le nom de ROBERT évoque toute une série de dictionnaires connus et appréciés, issus du premier Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Ce que l'on sait moins, c'est que ce monument de la lexicographie moderne est l'œuvre d'un français d'Algérie, né à ORLEANSVILLE, Paul ROBERT (*ndlr* : Voir au chapitre 2).

Mais pour les Orléansvillois, Paul ROBERT c'était aussi le nom donné à la place principale de leur ville, et celui d'un village du haut Dahra, rebaptisé TAOUGRINE à l'indépendance, et dont les vignobles produisaient un vin réputé, lui aussi appelé Paul ROBERT. Quant au stade de La Ferme, où, les enfants allaient le dimanche encourager les footballeurs du Groupement Sportif Orléansvillois, baptisés sans modestie superflue les "Lions du Chélif", il portait le nom de Joseph ROBERT, en hommage au père de notre lexicographe.

Les ROBERT sont arrivés en Algérie depuis 1849. L'ancêtre, Martial, originaire des Hautes Alpes, fait œuvre de pionnier Minotier, il construit un moulin actionné par les eaux du Chélif, le cours d'eau le plus long d'Algérie, et creuse dans les berges de la rivière des entrepôts de céréales. Plus tard après le décollage économique de son entreprise, il crée la banque ROBERT qui soutiendra l'activité des producteurs de céréales du DAHRA, au Nord de la vallée, au SERSOU, riche terre à blé située au pied du versant sud de l'Ouarsenis. Ses deux fils continuent son œuvre, Joseph, l'oncle de l'auteur du dictionnaire devient maire d'ORLEANSVILLE, succédant à son frère Paul qui connut un destin tragique.

Paul naît en 1867 au moulin. Son enfance est endeuillée par la mort précoce de sa mère, emportée par le paludisme qui sévissait dans toute la vallée. Elle était âgée de 40 ans seulement. Au lycée d'Alger, il pense préparer Saint Cyr, mais l'entreprise paternelle a pris de l'extension d'année en année, et le père réclame l'aide du fils aîné avec de plus de plus d'insistance. Le 7 avril 1894, il se marie avec Jeanne GOIN, la cinquième fille du sous préfet de la ville. La grande idée de Paul ROBERT en matière d'agriculture fut le métayage. Dans son rapport au Conseil Général d'Alger, le 31 mars 1898, il conseille de généraliser cette pratique et de transformer progressivement les journaliers indigènes en métayers intéressés, afin de créer un intérêt commun entre Musulmans et Européens. Alors que le "Khamessat" (de l'arabe "KHAMMES" fermier intéressé au 5<sup>ème</sup> des bénéfices), pratique très courante en Algérie avant l'arrivée des Français, le métayage proposé par Paul ROBERT répartissait mieux les charges et les profits car il accordait aux fellahs le tiers ou la moitié de la récolte. Malheureusement, cette proposition intelligente d'intégration économique fit long feu.

Très tôt attiré par la politique, Paul est élu, en 1892, conseiller général et conseiller municipal d'ORLEANSVILLE. Il est tout juste âgé de 25 ans. Il se présente comme "républicain", ce qui, dans le jargon de l'époque, s'oppose à "réactionnaire" ou "clérical", mais son esprit de tolérance l'éloigne des fanatiques de droite comme de gauche, et lui vaut la confiance chaleureuse de ses concitoyens. Bientôt porté à la mairie, il fera régner une atmosphère d'union, mérite exceptionnel dans une Algérie déchirée autant que la Métropole par les passions politiques.

En 1902, Paul ROBERT voit s'accroître ses responsabilités politiques. Il est élu délégué financier. L'Algérie vient, en effet, d'être dotée de la personnalité civile et d'une certaine autonomie financière. La nouvelle assemblée des "délégations financières" est appelée à discuter et à voter le budget proposé par le gouvernement général. La circonscription représentée par l'élu s'étend sur les départements d'ORLEANSVILLE et de MILIANA, c'est-à-dire sur une superficie égale à deux départements métropolitains. Paul est désigné en 1906 à la vice présidence de l'assemblée. Aidé par son frère Joseph, il s'intéresse à de nouvelles cultures, notamment celle du coton qu'il introduit en 1904 avec succès dans la plaine du Chélif, créant des associations d'irrigation et une coopérative cotonnière au bénéfice des planteurs. La banque ROBERT, banque privée créée pour faire face aux conditions économiques de l'époque, système qui ne peut fonctionner sans à-coups que grâce aux facilités d'escompte, bénéficie de la confiance des grandes banques telles que la banque d'Algérie.

Malgré les réticences de sa femme, Paul ROBERT se laisse convaincre par ses amis de poser sa candidature à la députation dans le 2<sup>ème</sup> circonscription d'Alger, au scrutin du 24 avril 1910. Son élection semble assurée malgré la présence d'un concurrent, André HOUBE, jeune avocat et conseiller général d'Alger. La campagne électorale se déroule correctement mais un article plus maladroit qu'injurieux, publié dans "Le Progrès des Communes", met en cause l'indépendance de monsieur HOUBE à l'égard de son comité de soutien et dont Paul ROBERT nie être l'instigateur, met le feu aux poudres. Le lendemain, le CRI d'Alger, dont HOUBE est le propriétaire et le directeur, publie un violent article intitulé : Robert Quart de Million, dans lequel il diffame gravement son adversaire en l'attaquant à sa probité de banquier et d'entrepreneur.

L'affaire va se régler sur le près.

Les témoins désignés de part et d'autre se montrent incapables de régler le conflit par la conciliation. Le duel a lieu dans les dunes d'HUSSEIN DEY, près d'Alger, le jeudi 7 avril 1910. L'arme choisie est le pistolet et les deux adversaires doivent échanger une balle à 25 pas, au commandement. A peine le directeur du combat a-t-il prononcé "Feu ! Un ! " que HOUBE abaisse son arme et tire. Paul, dont le bras est à demi-baissé au moment du tir, tombe, l'abdomen traversé. Il expire quelques instants après sans avoir prononcé une parole.

Dans la chambre de l'hôtel Terminus d'Orléansville, où il avait passé sa dernière nuit, il avait écrit une longue lettre, dont le passage suivant fut rendu public à la 1<sup>ère</sup> audience du procès HOUBE, le 25 novembre 1910.

*« Je n'ai de haine contre personne. J'ai choisi le pistolet en ma qualité d'offensé afin d'être bien sûr de ne pas blesser. Pour rien au monde, je ne voudrais commettre un crime. »*

En sa mémoire la ville lui éleva un monument qui orna la principale place, qui prit son nom. Un nouveau centre de colonisation venait d'être créé à TAOUGRIT, dans le DAHRA, entre RABELAIS et le GUELTA. Il fut décidé de lui donner le nom de PAUL ROBERT.

Le village devint un important centre vinicole avec son voisin RABELAIS et les deux autres centres, moins renommés du massif, RENAULT et FROMENTIN.





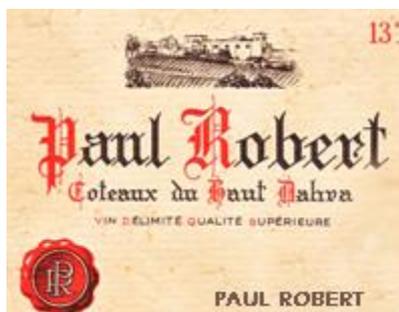
Vue aérienne du village



La rue appelée rue du milieu

La commune a été créée par arrêté du 4 décembre 1956

Paul ROBERT est un important centre viticole, dont la coopérative d'une capacité de 50 000 hl sera créée en 1920. Les coteaux produisaient un cru fort apprécié, également nommé *Paul Robert*. Il était reconnu en France et en Algérie et a obtenu des médailles d'argent au Concours Général Agricole pour son vin en 1951, 1953 et 1954.



L'Eglise de Paul ROBERT a été inaugurée en 1935 par l'Archevêque d'Alger, monseigneur LEYNAUD. A l'indépendance elle a été transformée en mosquée.

En 1945 l'électricité est installée.

Le maire, Monsieur DEGREAUX, y fut assassiné par les événements.



Le Monument aux morts :

Il n'existe aucun relevé des morts pour la France concernant cette localité.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur PAUL ROBERT, cliquez SVP au choix, sur un de ces liens :**

<http://algeriede1959a1961.unblog.fr/mon-sejour-en-algerie-region-orleansville-paul-robert-118-eme-ra/>

<https://www.youtube.com/watch?v=pLoTwpq5QkM>

<http://orleansville.free.fr/04%20histoire/histoire%20famille%20robert.html>

[http://alger-roi.fr/Alger/portraits/pages\\_liees/13\\_paul\\_robert\\_pn109.htm](http://alger-roi.fr/Alger/portraits/pages_liees/13_paul_robert_pn109.htm)

<http://chelif.org/portail/?q=node/122>

<http://oued-rhiou48.e-monsite.com/pages/villages-voisins-de-oued-rhiou/>

[http://www.tombes-sepultures.com/crbst\\_1117.html](http://www.tombes-sepultures.com/crbst_1117.html)

## **2/ Paul ROBERT (lexicographe)**

**Paul Charles Jules ROBERT** est né le 19 octobre 1910 à Orléansville (Alger), et mort le 11 août 1980 à Mougins (Alpes-Maritimes). C'est un lexicographe et éditeur français. Il est inhumé au Cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne.



Afin de suivre la carrière politique de son oncle Paul Robert, maire d'Orléansville et président du conseil général d'Alger qui fut tué en duel, et de son père qui reprit les mandats électifs de son oncle, il entreprit des études de droit (il fut reçu avocat au barreau d'Alger), et soutint en 1945 une thèse d'économie politique intitulée « Les agrumes dans le monde ».

Lors de la rédaction de sa thèse, il est confronté au problème de la traduction de nombreux termes anglais et espagnols, courants en agronomie. Il ressent alors le besoin d'un "nouveau dictionnaire qui, par analogie, permettrait de regrouper les mots selon les notions et les idées". Il se plonge dans la consultation de dictionnaires et se constitue un lexique, dans lequel il classe les mots par association d'idées, qui le conduit naturellement vers un projet de lexicographie. Il présente ce projet à des hommes politiques dont le Général de Gaulle, André Malraux et Georges Pompidou qui l'encouragent à poursuivre ses travaux.

Il entreprend donc la rédaction d'un *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, publié de 1953 à 1964 en 6 volumes et 1 supplément, mais que l'Académie française choisit de primer dès le 15 juin 1950 (Prix Saintour) sur présentation d'un premier fascicule.

Il fonda à cette fin sa propre maison d'édition à Casablanca en 1951, et réunit autour de lui une équipe de collaborateurs, parmi lesquels Roger-Georges Morvan, Alain Rey, Josette Rey-Debove et Henri Cottez.

Son dictionnaire fait désormais l'objet d'éditions de formats différents, toutes sous-titrées *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* :

- *Grand Robert de la langue française* (1964), en 6 volumes et 1 supplément (1971)
- *Le Petit Robert 1* (1967), condensé du précédent

## **3/ Les Tribus privilégiées en Algérie dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle - 4<sup>e</sup> épisode :**

Les janissaires turcs établis dans la Régence d'Alger épousaient des femmes arabes. Il se forma ainsi une population de métis, les COULOUGLIS, qui formaient un groupe ethnique bien différencié. On les reconnaissait à leur type physique (carrure massive et long nez busqué). Ils affectaient de ne parler que le turc, la langue des maîtres. Très orgueilleux, ils ne se mêlaient guère aux autres musulmans et avaient des mosquées de leur rite. Leur ambition était de se faire considérer comme des Turcs de pure race et d'accéder aux plus hautes fonctions militaires et administratives. Leurs révoltes autrefois avaient valu à beaucoup d'entre eux d'être parqués dans des régions peu hospitalières et ils étaient très peu nombreux à Alger. Cependant au 14<sup>e</sup> siècle, nous en connaissons qui sont parvenus aux plus hautes charges, tel Hadj AHMET, qui fut le dernier bey de Constantine.

**EPISODE 1 :** « LE SYSTEME TURC » (diffusé INFO 443 BARRAL)

**EPISODE 2 :** « Les Appuis de la puissance Turque "Les COULOUGLIS" » (diffusé INFO 444 SIDI MEROUANE)

**EPISODE 3 :** « Le Grand MAGHZEN de l'Ouest » (diffusé INFO 445 DRARIA)

**EPISODE 4 :** « Les Tribus privilégiées du Centre » - **NOUVEAU** -

Il y a d'autres tribus maghzen, qui, elles, ne sont pas artificielles et qui exploitent soit les terres de l'Etat, soit leur domaine collectif, avec le droit de posséder des armes et l'obligation de servir le dey ou les beys quand ceux-ci ont besoin d'elles pour lever les impôts ou réprimer les révoltes des raïas. Elles sont exemptes de l'impôt d'Etat que les Turcs appellent le KHARADJ et qui porte en Algérie divers noms suivant les régions.

Il est actuellement assez difficile d'en dresser la liste complète à l'époque turque. Une liste établie par la subdivision de Mostaganem indique les tribus suivantes :

ABID CHERAGA – BORDJIA – AKERMA – GHORABA – CHETAFA – OULAD BOU KAMEL – MAK AHLIN – SAHARI – MOCHAL – OULAD AHMED – OULAD BEN ABDALLAH – AKOUNA CHERAGA -

Et, dans la division de Mascara : HABRA et CHAREUB-er-REH.

Le général BOYER, dans un rapport de 1832, nous donne la liste suivante, où certains noms sont un peu écorchés :

Les OULED SIDI LARIBI et les OULED ABBAS de la vallée du Chélif ; les OULED ALI, GARABA, HEMMICHEN, BORGIAS, BENI SCHUGRAN, BENI GADDOU, ZEGERARA et GARIZ, FLITA, OULED CHERIF et HASSANIH, OULED BOU ALI, MEKALITSCH (peut-être), les MAKALIA de la MINA (?) ; EL MEHELEEK (?), AKERMA, OULED ACHMET (sans doute les ALI ben AHMET, du cours supérieur de l'HABRA), OULED ANGAD, OULED LYAMEN (sans doute Ouled ben Hamel) et SCHEIK el GOUMEHRI.



Pierre François Xavier BOYER (1772-1851)

Si on les reporte sur la carte, on voit qu'elles forment deux lignes parallèles : la première suit la bordure des montagnes du TELL depuis la Sebkhra d'Oran jusqu'à la vallée moyenne du Chélif. La seconde va de Saïda à Sebdoou en bordure du désert. Elles surveillent les tribus raïas situées dans l'intervalle, et contrôlent la route Royale qui unit Oran à Alger par la vallée du Chélif. Sur cette route, nous notons les tribus maghzen suivantes :

Les ZMOUL (formées d'éléments divers artificiellement soudés par Les Turcs), les BOU HALOUAN, les SOUMATA, les BENI MENAD, auxquels il faut ajouter les BENI FERRAH.

D'autres surveillent des régions montagneuses propices aux insurrections : une partie des BENI ZOUG ZOUG, les OUZAGHA, surveille l'Ouarsenis. A la lisière du SERSOU, ce sont les OULED AHMED ben SAAD (que se disent CHORFA) et les OULED AZIZ, d'origine marocaine ; ils dépendent de l'Aga d'Alger, tandis que (sans doute pour éviter de dangereuses coalitions) les OULED HALAL et les OULED ANTER au Nord du BOGHAR dépendent du bey d'Oran.

Dans le TITTERI, au Sud du camp de Berrouaghia, on trouve un maghzen, les DOUAÏRS de la région de Médéa.

La région de BOUIRA est particulièrement importante : c'est par là qu'on passe de la vallée de l'ISSER à celle du SOUS dans la province de Constantine. On y trouve le Bordj HAMZA, gouverné par un caïd. Il se garde au Nord par les NEZLIOUA et les HARCHAOUA ; à l'Est par les OULAD BELLIL ; et au Sud par d'autres tribus maghzen : longtemps ce furent les ARIB, mais lorsque les ABID, aidés par les OULAD BELLIL, les eurent refoulés vers le TITTERI, il y eut un renversement des rôles ; ABID et OULAD BELLIL devinrent le maghzen, chargé de percevoir l'impôt au nom du bey de Constantine.

A l'Ouest, les BENI SLIMAN, quoique en Territoire du Titteri, sont rattachés à l'Aga d'Alger, à qui ils fournissent des SPAHIS – encore une précaution, semble-t-il contre les coalitions, dans un pays agité.

La région du Djebel DIRA, au Sud du camp de SOUR GHOZLAN (appelé plus tard AUMALE) était particulièrement instable. L'ancien maghzen turc des ARIB, formé d'Arabes turbulents, ayant semé la haine chez ses voisins, perdit ses privilèges. Les tergiversations de ces ARIB ont plus tard lassé ABD-EL-KADER et ils ont fini par se rallier aux Français.

Quant aux plaines désertiques du Sud, elles sont surveillées par un maghzen de nomades composé des OULED ABDALLAH et des OULED Ben DAOUD. En réalité c'est une noblesse militaire qui se contente d'envoyer un cheval par an à Alger et qui fait ce qu'elle veut.

Du côté de BOGHARI, le pouvoir des Turcs est aussi peu respecté. Comptent comme maghzen les OULED AHMED ben SAAD et les AZIZ. Ces derniers, qui dépendent de l'Aga d'Alger, lui envoient de bons cavaliers.

La province d'Alger avait une organisation particulière. Les Turcs y avaient organisé une administration directe, dont le chef était l'Aga des arabes. Ils avaient de petites garnisons dans les cinq villes : ALGER – BLIDA – COLEA – CHERCHELL et DELLYS. Leurs moyens de défense étaient disposés le long de la côte : la place d'Alger et les forts voisins protégeaient le pays contre les attaques venues de la mer ; mais à l'intérieur, il n'y avait qu'une petite redoute, à DOUERA.

Le territoire était partagé en 11 divisions administratives, appelées OUTHANS, chacun sous le commandement d'un caïd turc et comprenant des subdivisions confiées à des cheiks. Parfois plusieurs de ces subdivisions étaient groupées en canton confié à un cheik des cheiks servant d'intermédiaire entre les cheiks ordinaires et le caïd. Il n'y avait donc pas de tribus à proprement parler dans ce territoire, suffisamment surveillé par de grands personnages turcs, résidant d'ordinaire à Alger et propriétaires de HAOUCHS, vastes domaines bien exploités, tandis que le reste de la population de la Mitidja et du Sahel cultivait, suivant un système de propriété indivise, les terres des « djemmaa ».

Dans l'Ouest de la plaine, les HADJOUTES étaient établis sur des AZELS appartenant à l'Etat ou à de grandes familles turques, Maures ou Coulouglies, comme fermiers ou métayers.

Il n'y avait donc pas à proprement parler de maghzen. Cependant quelques colonies militaires, chez les KRACHNA, les ISSER, les BENI JDAAD, les ZOUATNA, étaient chargées d'assurer l'ordre. Des ARIB chassés du Titteri avaient été réorganisés par les Turcs, qui leur avaient concédé quelques terres, fourni des chevaux et des armes et les utilisaient comme troupe auxiliaires. La seule tribu qui pouvait mériter la qualification de maghzen est celle des ZMOUL, qui fournissait 700 cavaliers en temps de guerre et ne payait pas de contributions.

Il est possible que les HADJOUTES aient joué autrefois le rôle de grand maghzen. Ces Arabes établis à l'Ouest de la CHIFFA, ont été grossis d'éléments sahariens (les OULED HAMIDAN, les BENI ALLAL, les ZENAKHRA) et forment l'Outhan de SEBT. Fiers et belliqueux, ils fournissent des spahis à l'Aga. Mais ils ne constituent pas un groupe armé permanent comme le maghzen d'Oran.

En MITIDJA, le danger c'est la convoitise des montagnards berbères, tentés de quitter leurs montagnes pour s'établir dans la plaine fertile. C'est pourquoi les outhans de la lisière étaient composés moitié de territoires de plaine, moitié de territoires montagneux. Ainsi des populations différentes, Kabyles en haut, Arabes en bas, se surveillaient mutuellement, échangeaient leurs produits, et le Gouvernement turc exerçait son arbitrage en cas de conflit.

En 1830, les Arabes de la Mitidja n'ont pas accepté la domination française. Si les Turcs ont consenti souvent à vendre leur haouchs aux chrétiens, les paysans de la Djemmaa ont refusé de se dessaisir de leurs droits et, quand ils se sont sentis incapables de résister à l'Armée Française, ils ont émigré en emportant tout ce qui pouvait être transportés et se sont réfugiés chez les HADJOUTES formant ainsi dans l'Ouest de la plaine un important môle de résistance. Pendant ce temps les Kabyles de l'Est effectuaient des coups de main dans le bas pays et c'est à eux surtout que se heurtèrent les colonnes françaises. Au moment du débarquement, les Turcs avaient obtenu un contingent du chef des FLITTAS, Ben ZAMOUN, et s'en étaient peu servi. Mais Ben ZAMOUN continua la guerre d'escarmouches contre les chrétiens. C'est lui qui, en novembre 1830, attaqua la garnison française de Blida. Il ne rentra dans ses montagnes que lorsqu'il y eut assez de postes français en Mitidja pour s'opposer efficacement à ses incursions. Il accusait d'ailleurs les Arabes de ne pas coordonner leur action avec la sienne.

Les abords de la Kabylie indépendante étaient surveillés par quelques forts avec des colonies militaires. On les composait d'Arabes à qui le Gouvernement du dey abandonnait des terres moyennant le service militaire et un faible impôt en nature. Les rapports français nous disent que c'étaient des éléments médiocres, plus bandits que soldats. Du côté de BOU HAMI on signale deux tribus privilégiées, les CHABEL el AMEUR et les HOUCHAOUA, qui surveillent la route de BOR'NI et les tribus voisines. Pour renforcer le poste de BOR'NI, le caïd du SEBAOU a casé une colonie d'ABIDS, nègres affranchis transportés de la région de Boghar en Mitidja puis dans les confins de la Kabylie.

Les Turcs ont essayé de diviser les Kabyles, mais ils n'ont pu organiser un maghzen que les NEZLIOUA, l'une des fractions des FLISSAS.

**PROVINCE DE CONSTANTINE (Au prochain numéro)**

#### **4/ Naufrage du BANEL en janvier 1802**

Sources :

<http://chelif.org/portail/?q=book/print/230>

[http://www.univ-chlef.dz/ar/seminaires\\_2009/el\\_djamhouria\\_slimani\\_ait\\_saada\\_aclf.pdf](http://www.univ-chlef.dz/ar/seminaires_2009/el_djamhouria_slimani_ait_saada_aclf.pdf)

<http://ghadames.artblog.fr/377780/Les-naufragees-de-Beni-Haoua/>

Le BANEL, navire français, commandé par le capitaine CALLAMAND, transportait des troupes de Toulon à Saint-Domingue (où le frère du 1<sup>er</sup> Consul se trouvait en difficulté) ; et il avait échoué sur la côte du **cap de TENEZ**. Les naufragés avaient été dépouillés et maltraités par les hordes insoumises de ces parages, et le Bey d'Oran (Mohammed Mekallech [1799-1805]), avait gardé en esclavage les hommes de l'équipage qui avaient pu se soustraire au massacre de leurs compagnons.



**Bonaparte menaçait le Dey Mustapha** de venir lui-même récupérer son monde s'il ne faisait rien pour retrouver les naufragés. **Une partie des hommes fut sauvée par le Bey d'Oran**, Mohammed Mekalech (fils du Bey Mohammed Al Kebir qui avait repris définitivement Oran aux Espagnols).

La correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France :

Mr. Dubois-Thainville, chargé d'affaires à Alger au Dey Mustapha, Alger, ventôse an X (avril 1802)

« Le vaisseau français Le BANEL portant 200 marins, 529 militaires et 9 femmes, ayant à bord des munitions de guerre et de bouche, s'est perdu le 25 nivôse dernier (15 janvier) sur les côtes de Barbarie. Les rapports qui me sont parvenus sur cet événement font frémir. Les habitants des contrées où le naufrage a eu lieu se sont portés aux attentats les plus inouïes ; ils ont **employé les moyens les plus barbares pour s'opposer au salut des Français**, ils ont brisé les embarcations, détruit les radeaux, coupé les cordes qu'on été parvenu à attacher à terre; ils ont pillé, dispersé l'argent et une partie des effets qui se trouvaient sur le bâtiment. Les Français qui ont échappé à la fureur de la mer ont été dépouillé, mis nus par le froid le plus rigoureux, **assassinés ou traînés impitoyablement dans les montagnes. Plus de 200 ont péri de la main des barbares**, et leurs cadavres sont encore étendus sur le rivage et sur la route. Plusieurs naufragés du nombre desquels se trouvent être trois femmes, le Comte Noyer, officier, et plusieurs mousses sont encore au pouvoir des Kabyles.

Les traités de la République avec la Régence et particulièrement celui de 1689, qui vient d'être renouvelé par son Excellence le Dey, portent que tout bâtiment français échouant sur les côtes d'Afrique recevra secours, protection et sûreté ; que les hommes, les effets et les marchandises seront respectés. Les naufragés étaient donc sous la sauvegarde des conventions les plus sacrées. Dans cette circonstance tout est devenu la proie des assassins, et les français ont trouvé sur une terre amie la mort et l'esclavage les plus affreux. Un d'eux a, dit-on, embrassé la religion musulmane. L'article 19 du traité de 1689 S'exprime ainsi : " Si un français veut se faire Turc, il n'y pourra être reçu qu'au préalable il n'ait persisté trois fois 24 heures dans cette résolution, pendant lequel temps il sera mis en dépôt entre les mains du Consul.

Toutes les mesures protectrices ont sans doute été ordonnées par la régence d'Alger dans cette circonstance malheureuse, et je pris son excellence Dey et tout les Grands d'agrèer les témoignages de ma plus vive reconnaissance, mais ils jugeront sans doute que de nouvelles dispositions et réparations proportionnées à la gravité des attentats sont indispensables.

Je réclame, au nom et d'après les ordres de Bonaparte, Premier Consul de la République française :

1°- la punition exemplaire des assassins,

2°- la restitution de tous les effets saisis par eux,

3°- la délivrance immédiate des Français qui sont encore en leur pouvoir,

4°- Je demande que les Français reçoivent la sépulture,

5°- Que, conformément à l'article 19 du traité de 1689, le Français qui a témoigné le désir d'embrasser la religion musulmane

soit envoyé ici, ou déposé à Oran dans la maison du Vice- Consul d'Espagne. Il sera rendu à l'expiration des trois jours, s'il persiste dans sa résolution. »



Devant la résolution de BONAPARTE, le Dey, s'empresse.

La restitution ce fit, 470 membres d'équipage mais il manquait du monde, **262 personnes étaient disparues ou tuées**, et aussi des femmes (Sept, Cinq ou Quatre [les chiffres diffèrent qui se seraient trouvées bord (niée par le Commandant du bateau)....et la légende court qu'elles auraient été faites prisonnières comme butin de guerre par une tribu locale. Le chef de la tribu prit une femme pour lui-même et offrit les autres à divers villages de la région.

Dans les villages, les femmes devinrent rapidement célèbres et furent louées pour leur piété et leurs bonnes actions. Une femme, la plus âgée, était particulièrement chère à la population locale et au chef de son village, qui l'épousa après sa conversion à l'islam.

Après sa mort, cette femme a été vénérée comme un "marabout". Son nom d'origine a également été oublié puisqu'elle devient connue comme "Mama Binette" ou "Umm Binette" (mère des filles). Une dalle funéraire endommagée rappelle toujours cette femme et ses six pieuses compagnes d'infortune

Ces femmes étaient-elles Hollandaises, Françaises, Espagnoles, Italiennes à s'échouer à Béni Haoua ? Etaient-elles des religieuses ou des aventurières ? Que faisaient-elles sur un bâtiment en partance pour la guerre ? A la mort de la "Mère Binette", qui serait la seule à mourir religieuse, selon certaines versions du récit de ce naufrage, un mausolée a été construit et les sept religieuses y ont été enterrées. Le mausolée, avec les sept tombes orientées vers La Mecque, existe toujours, malgré quelques prédations.

Cette dalle se trouve dans le Mausolée de Mama Binette (**édifié en 1936**) qui donne sur la « baie des Souahlia » pas loin de l'endroit où Le Banel un jour fit naufrage. Aujourd'hui, le navire se trouve à 70 mètres de fond avec toujours deux canons à bord. Le mausolée est actuellement un lieu de pèlerinage où les femmes algériennes déposent des fleurs et dansent pour chasser le(s) démon(s).



**5/ Message du Président de la République à l'occasion de la remise du prix Maurice AUDIN pour les mathématiques**

Sources :

<http://ldh-toulon.net/Francois-Hollande-Maurice-Audin.html>

<http://ldh-toulon.net/affaire-Audin-un-petit-pas-de.html>

Aujourd'hui (*ndlr 18 juin 2014*) est remis le Prix AUDIN de mathématiques, en mémoire de Maurice AUDIN, jeune professeur et militant de l'Algérie indépendante.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai fait de l'exigence de vérité la règle à chaque fois qu'il est question du passé de la France.

C'est cette exigence qui m'a guidé quand, à l'occasion de mon voyage à Alger en décembre 2012, j'ai rappelé notre devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture.

C'est cette exigence qui m'a conduit à ordonner **que soient engagées des recherches sans précédent dans les archives du ministère de la Défense, afin de découvrir si des documents officiels permettaient d'éclairer de façon définitive les conditions de la disparition de M. AUDIN en juin 1957.**

Ces recherches n'ont pas permis de lever les incertitudes qui continuent d'entourer les circonstances précises de la mort de M. AUDIN, que la Justice n'a plus les moyens d'éclairer. C'est aux historiens qu'il appartient désormais de les préciser.

**Mais les documents et les témoignages dont nous disposons aujourd'hui sont suffisamment nombreux et concordants pour infirmer la thèse de l'évasion qui avait été avancée à l'époque. M. AUDIN ne s'est pas évadé. Il est mort durant sa détention.**

C'est ce que j'ai voulu signifier en me rendant le 20 décembre 2012 place Maurice AUDIN à Alger, devant la stèle qui honore sa mémoire.

C'est ce que j'ai dit à Mme AUDIN en la recevant le 17 juin 2014, 57 ans après la disparition de son mari à l'égard duquel un devoir de mémoire et de vérité nous oblige.

**NDLR** : La première réaction suite à cette déclaration du Chef de l'Etat est de clamer « *et nos disparus!* »

Mais il est possible que les archives détenues par la France n'aient pas toutes les informations concernant les très nombreux enlèvements de personnes imputables au FLN ou ses affidés.

Concernant les affaires spécifiques à la France, c'est le cas de Maurice AUDIN, nous comprenons parfaitement l'exigence de vérité et le devoir de mémoire confirmés par monsieur le Président de la République. A ce titre nous nous permettons de lui soumettre respectueusement deux événements sanglants, dont nos archives pourraient aussi révéler des responsabilités de notre pays sur des faits de violence survenus après le cessez-le-feu :

-Le 26 mars 1962 à ALGER, rue d'Isly et alentours, l'armée française a tiré sur des civils désarmés pendant de très longues minutes. Les circonstances sont hélas connues mais les raisons qui ont motivé l'ouverture du feu sur la population civile sont encore bien nébuleuses. Le guet-apens semble privilégié pour briser un instinct de résistance. Mais le nombre de morts est encore, en 2014, un secret d'Etat tout comme les documents de la commission d'enquête.

- Les journées précédentes aux festivités de l'indépendance, le général KATZ, commandant la zone militaire d'Oran, avait fait circuler des véhicules militaires, avec haut-parleur, pour affirmer les garanties liées à la sécurité et à la paix. Le 5 juillet 1962 à Oran, où près de 15.000 soldats sont restés, sur ordre, l'arme aux pieds et dans leurs casernes ; des centaines de nos compatriotes se faisaient assassinés sur les trottoirs d'Oran ou amenés à "l'abattoir" du petit lac. Des prétendus éléments incontrôlés du FLN ont joui d'une totale liberté pour accomplir leur triste besogne.

Pouvons-nous espérer que le petit pas au profit de Madame AUDIN soit également réalisé pour nos familles meurtries ?

## **6/ France : 1 mort et 28 interpellations après le match Algérie-Corée du Sud**

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140624083100/algerie-securite-fennecs-mondial-2014-securite-france-1-mort-et-28-interpellations-apres-le-match-algerie-coree-du-sud.html>

Selon les autorités françaises, vingt-huit personnes ont été interpellées et cinq policiers légèrement blessés lors d'incidents dimanche en France à l'issue de la victoire de l'Algérie face à la Corée du Sud. Et un adolescent a été **accidentellement tué** à Mulhouse.

Si la fête des Algériens - première communauté immigrée en France avec plus d'un million de personnes – se passait sans incident majeur sur les Champs-Élysées et dans le quartier de Barbès à Paris après la victoire des Fennecs, le 22 juin, face à la Corée du Sud (4-2), des voitures et un autobus ont brûlé à Lyon (centre-est) et à Grenoble (sud-est) et des heurts ont été signalés à Marseille (sud). Un adolescent de 16 ans qui fêtait la victoire algérienne a même été tué accidentellement lorsque le 4X4 dans lequel il se trouvait a fait une embardée dans un rond-point à Mulhouse (est) et s'est renversé. À Grenoble, entre 1 000 et 2 000 personnes ont fêté la victoire de l'Algérie, selon la police.

**Neuf voitures et un autobus ont été brûlés**, ainsi que quelques containers à poubelles dans la soirée. En outre, **trois véhicules de police ont été endommagés par des jets de projectiles**. Les forces de l'ordre ont procédé à 13 tirs de grenades lacrymogènes (contre 323 à Lyon) et 5 tirs de flash-ball. Des incidents ont aussi été signalés à Toulouse (sud-ouest) et à Besançon (est)



[À Marseille dimanche soir, les policiers ont essayé quelques jets de projectiles et de pétards. © AFP]

### **Vigilance jeudi soir pour Russie-Algérie**

Pour tenter de rétablir de l'ordre dans ces "rassemblements de joie" en France, la police a dû interpellé 28 personnes, surtout celles qui jetaient des projectiles sur les agents de l'ordre, blessant légèrement cinq policiers. "Les célébrations ont parfois été marquées par des débordements, toutefois limités à l'échelle d'un pays, même si certains n'ont pas été anodins", a déclaré Pierre-Henry Brandet, le porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Selon un communiqué de la préfecture du Rhône publié lundi, des affrontements ont opposé à Lyon les forces de l'ordre à plusieurs centaines de manifestants ainsi que dans la banlieue, à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin. Ces incidents ont été à chaque fois rapidement maîtrisés par les forces de l'ordre qui ont été mobilisées en nombre.

À Vaulx-en-Velin, une vingtaine de personnes **ont forcé les portes d'une supérette et dérobé de l'alcool**, des clés USB, des casques audio et des consoles de jeux, selon les autorités. "Ces actes inadmissibles qui troublent l'ordre public seront poursuivis avec la plus extrême rigueur", a affirmé Jean-François Carencu, le préfet du Rhône.

"La préfecture et les forces de l'ordre seront particulièrement vigilantes jeudi soir, le 26 juin, lors du match Russie-Algérie, qualificatif pour les huitièmes de finale de la compétition", a averti la préfecture.



<http://www.liberte-algerie.com/>

Et aussi : <http://www.prechi-precha.fr/mondialalgerie-les-debordements-que-les-media-ont-volontairement-ignore/>

### **7/ Erdoğan : les Turcs de France doivent s'intégrer mais pas « s'assimiler » !**

<http://www.bvoltage.fr/josemeidinger/erdogan-les-turcs-france-doivent-sintegrer-pas-sassimiler.90716>

Sa visite est passée quasi inaperçue, en tout cas on a tout fait pour la minimiser. Même la réception à l'Élysée est restée discrète... Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan était en visite électorale en France le week-end dernier.

Après avoir été reçu vendredi 20 juin à Paris par le président de la République, François Hollande, le Premier ministre turc a tenu un grand meeting à Lyon samedi soir, dans le cadre de la campagne présidentielle du Parti de la justice et du développement (AKP), même si Recep Tayyip Erdoğan ne s'est pas encore officiellement porté candidat.

Seul *Paris Match* lui a servi la soupe avec — sur une double page — une interview « *exclusive* » du Premier ministre turc qui sera bientôt suivie — n'en doutons pas, le magazine en est coutumier — par un publi-reportage sur la Turquie... Le Front de gauche et le PCF, plus cyniques, rappelaient quant à eux sur leur site quelques vérités élémentaires qui ne figuraient pas dans l'interview soft de *Paris Match* : « *Est-il le candidat soutenu par F. Hollande ? La France apporte-t-elle son appui à cet autocrate honni par tous les démocrates de Turquie ? Cette visite déplacée et cette réception inopportune constituent une provocation indigne.* »

À Lyon, devant une salle surchauffée, Erdoğan s'est félicité que 620.000 de ses coreligionnaires avaient choisi de vivre en France, soulignant au passage que la moitié d'entre eux détenaient la double nationalité franco-turque, regrettant par la même occasion que ce chiffre ne soit pas... plus élevé : « *Vous êtes nos ambassadeurs. Pourquoi le nombre de nos ambassadeurs n'est-il que de 300.000 ? Je veux qu'il augmente à 620.000* », a-t-il déclaré, ajoutant que les Turcs de France devaient s'intégrer mais pas « *s'assimiler* » : « *N'oubliez pas votre culture, vos traditions et vos croyances (...) Ne laissez pas vos enfants s'assimiler* », a demandé explicitement le chef du gouvernement turc à ses compatriotes.

Le mois dernier à Cologne, Erdoğan avait tenu les mêmes propos provocateurs, reprochant *in fine* au gouvernement de Mme Merkel d'en faire trop pour l'intégration de la communauté turque dans la société allemande. De nombreuses voix s'étaient alors élevées à droite, à la CSU-CDU, pour dénoncer cette « *ingérence inadmissible* », en soulignant que l'Allemagne n'acceptera jamais « *une société turque parallèle* » ni le communautarisme sectaire préconisé par M. Erdoğan.

En France, après le meeting de Lyon, l'UMP comme le PS sont restés bien silencieux, sans doute pour ne pas contrarier l'idylle en cours entre les deux pays, depuis la récente visite d'État de 48 heures – excusez du peu – de M. Hollande en Turquie. Il est vrai que c'était la condition alors exigée par Ankara pour l'obtention d'un marché conséquent en vue de la construction d'une centrale nucléaire par un consortium franco-japonais sur la côte turque de la mer Noire...

Hollande-Erdoğan, c'est un peu – version marchands de tapis – le remake de l'alliance entre Soliman le Magnifique et François 1er, qui avait signé en 1536 le traité dit « *des capitulations* » avec le sultan ottoman. Cette alliance avait alors soulevé un certain émoi dans le monde chrétien : elle fut même qualifiée d'« *alliance impie* », ou d'« *union sacrilège de la fleur de lys et du croissant* ».

L'alliance impie de la rose et du croissant, c'est exactement ce que s'emploie à refaire son successeur républicain, notre François derviche tourneur de président qui n'en est pas à une pantalonnade près...

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**